

D'UN MOIS À L'AUTRE

La section française de l'Association des Auteurs Canadiens doit être félicitée pour l'initiative qu'elle a prise récemment, de lancer dans le monde des écrivains un concours de prix scolaires exclusivement à l'usage des enfants de sept à douze ans. Nul doute que ce concours sera couronné d'un grand succès et que le résultat sera de voir apparaître sur le marché des livres canadiens, plusieurs de ces petits ouvrages, enfantins et naïfs, si précieux pour les jeunes enfants mais que les Commissions scolaires ne pouvaient trouver, jusqu'à présent, qu'en France et en Belgique.

Le sujet de ces petits ouvrages, en général, est banal et peut s'adapter à tous les pays. Ce sont de petites histoires où la désobéissance, la gourmandise, la paresse et les autres péchés capitaux comme les vertus théologales jouent les rôles principaux, sont punis ou récompensés. Ils sont édifiants la plupart du temps, mais ils instruisent guère nos enfants et ont peu d'influence sur la mentalité canadienne que l'on cherche, dans nos écoles et dans la famille, à leur imprimer dans le cerveau et dans le cœur et l'intelligence.

Grâce au concours dont nous parlons et pour lequel — rappelons-le, — une somme de \$250,000 sera distribuée en prix, nous aurons, nous en sommes sûrs, plusieurs de ces petits ouvrages qui s'adapteront mieux à la mentalité de nos petits. Les sujets, très probablement seront puisés dans notre histoire, du moins pour la plupart, ou bien seront le fruit de souvenirs d'enfance où, à la lecture, l'enfant se trouvera chez lui, qu'il comprendra mieux par conséquent et qu'il aimera davantage. Il découvrira aussi plus facilement que l'histoire qu'il lit est "arrivée" et cela lui fait toujours plaisir que ce qu'on lui raconte soit "arrivé".

Notre histoire, nos coutumes, nos traditions, nos fêtes, nos mœurs en général peuvent fournir maints sujets de naïves histoires aux participants du concours de l'Association des Auteurs Canadiens. Il n'y a qu'à puiser et à adapter à l'âge et au degré d'intelligence des futurs lecteurs de ces petits livres.

Sait-on présentement que dans toute la production littéraire canadienne, c'est-à-dire, au bas mot, une quarantaine de milliers de volumes, on trouve à peine quatre ou cinq ouvrages destinés à ceux en faveur desquels s'intéressent les organisateurs du concours dont nous parlons ?

Et pourtant, l'enfant a joué et joue encore un grand rôle, chez nous, dans notre histoire, dans notre vie religieuse et sociale. Les sujets d'histoires enfantines ne doivent assurément pas manquer. Voilà donc une excellente occasion que l'on fournit à nos littérateurs d'exercer leurs talents et cela sur un champ absolument tout nouveau encore inexploité. Le genre est difficile, nous devons

l'avouer. Un homme d'âge mûr ne s'adapte pas facilement à l'intelligence des enfants, quand surtout l'on est si facilement, lorsque l'on écrit, enclin au pédantisme littéraire, historique, ou scientifique, quand on caresse de préférence le penchant de nous éloigner de la simplicité dans le récit pour adopter l'écriture compliquée des écoles modernes et l'emploi de mots aussi rares que possible.

Mais notre littérature est neuve et nous ne devons pas douter qu'il se trouvera beaucoup de nos écrivains qui sauront découvrir le genre nécessaire en l'occurrence.

Malgré les progrès accomplis depuis quelques années dans la grande offensive entreprise contre le lamentable fléau de la "peste blanche", les autorités ne négligent rien dans la recherche des moyens les plus propres à terrasser l'hydre. Mais le nerf de la guerre actuelle, est-ce le cas de le dire, c'est l'argent. Tout le monde concède que l'argent est nécessaire pour mener à bien cette campagne entreprise, du reste, sous de si heureux augures.

A l'occasion des fêtes de Noël, la Ligue Anti-Tuberculeuse de Québec a distribué dans toute la ville et dehors également des séries de "timbres de Noël" qui sont vendus à son profit. Les premières ventes ont été des plus encourageantes.

La population de Québec sait, d'une façon générale, se montrer généreuse quand il s'agit de soutenir des œuvres anti-tuberculeuses car elle a à cœur que se continuent les progrès accomplis depuis le déclenchement de l'offensive. Il serait long de donner le détail de ces progrès. Quoiqu'il en soit les autorités médicales s'accordent à déclarer que la mortalité a considérablement diminué de ce côté.

Ce n'est pas la première fois que l'on tente d'alimenter les fonds nécessaires à la lutte contre la tuberculose par ce moyen de la vente des timbres. Il se trouve que dès décembre de l'année dernière, des timbres de cette nature ont été mis en vente dans une foule de départements de la France. Ces timbres français, nous dit-on, sont ornés de l'effigie du célèbre De Laënnec. On l'appelle, là-bas, le timbre "antituberculeux".

Or, à ce sujet, des humoristes ont plaisanté l'expression qui ne leur semblait pas très heureuse. On n'aime guère, en effet, en France, les formules qui sont trop longues et l'on hésite quelque peu à demander le "timbre émis par le Comité National de Défense contre la tuberculose". On préfère réclamer le timbre "antituberculeux" et l'on n'a pas tout à fait tort. N'importe, comme le dit Sergines, dans les Annales : "Le nom ne fait rien à l'affaire. Du moment qu'il s'agit de combattre un fléau, — et quel fléau. — mieux vaut se tourner du côté de saint Vincent de Paul, par exemple, que de celui de Vaugelas."